

## ÉPARGNE Bas de laine à l'européenne

OÙ VA L'ÉPARGNE des ménages européens ? Chez leur banquier, leur assureur et autres intermédiaires. Français, Anglais et Hollandais leur confient environ 80 % de leurs économies, selon l'étude conduite par l'université de Paris X-Nanterre et publiée par l'Observatoire de l'épargne européenne (OEE). Mais ce « consensus » cache de grandes disparités. En France, les établissements ban-

caires recueillent, via les comptes sur livret et autres plans d'épargne, 39,2 % des capitaux, contre 18,8 % en Italie. D'un autre côté, les fonds de pension et les assureurs gèrent plus de 55 % de l'épargne hollandaise et britannique. Les actions figurent donc dans leur portefeuille (30 % de l'épargne au Royaume-Uni, même si elles sont rarement détenues en direct. Les obligations représen-

tent 8,7 % de l'épargne en France et 1,4 % aux Pays-Bas. Seuls les Italiens en sont friands (21,8 % pour les emprunts d'Etat). Et les actions « directement » détenues dans les comptes-titres ? Elles attirent entre 4,5 % (en France) et 10,7 % (en Italie) de l'épargne européenne. Malgré les privatisations, la flamme du petit porteur ne brille toujours pas en Europe.

### Répartition des placements dans le patrimoine financier des ménages européens en 1998

	France	Italie	Pays-Bas (1)	Royaume-Uni
Placements financiers auprès des banques (comptes sur livret, PEL, CEL...)	39,2 %	18,8 %	21,9 %	23,0 %
Assurance-vie et fonds de pension	31,4 %	14,5 %	55,7 %	59,0 %
OPCVM (2) [FCP, sicav]	10,1 %	25,5 %	3,9 %	1,8 %
Placements financiers à l'étranger	6,1 %	8,5 %	8,2 %	2,3 %
Actions cotées (3)	4,5 %	10,7 %	6,4 %	7,6 %
Obligations du secteur privé	4,4 %	0,2 %	0,1 %	2,3 %
Obligations du secteur public (OAT, SNCF...)	4,3 %	21,8 %	1,3 %	4,0 %

(1) Chiffres de 1997 : le total n'est pas strictement égal à 100 % du fait de l'existence de décalages comptables.

(2) Non compris les OPCVM monétaires incluses dans les placements financiers auprès des banques.

(3) Non compris les valeurs bancaires incluses dans les placements financiers auprès des banques.

Source : Observatoire de l'épargne européenne